



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Coaticook, le 21 avril 2010

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la session ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook, tenue le 21 avril 2010 à la salle multifonctionnelle de la susdite MRC.

Sont présents :

Réjean Masson	préfet	Martinville (M)
Ghislaine Leblond	mairesse	Barnston-Ouest (M)
Bertrand Lamoureux	maire	Coaticook (V)
Fernand Veilleux	maire	Compton (M)
Réal Ouimette	maire	Dixville (M)
Richard Belleville	maire	East Hereford (M)
Gaby Côté	conseiller	Martinville (M)
Lucie Tremblay	mairesse	Saint-Herménégilde (M)
Jacques Madore	maire	Saint-Malo (M)
Henri Pariseau	maire	Saint-Venant-de-Paquette (M)
Linda Ouellet	mairesse	Sainte-Edwidge-de Clifton (C)
Guy Lefebvre	maire	Stanstead-Est (M)
Gladys Bruun	mairesse	Waterville (V)

Aucune absence.

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

3.0 ORDRE DU JOUR

4.0 PROCÈS-VERBAUX

- 4.1 Approbation de la session ordinaire du 17 mars 2010
- 4.2 Suivi des procès-verbaux
 - 4.2.1 Internet haute vitesse – État du dossier

5.0 TRÉSORERIE

- 5.1 Paiement des comptes
 - 5.1.1 Comptes payés
 - 5.1.2 Comptes à payer
- 5.2 Direction générale - Rapport sur la délégation d'autorisation des dépenses
- 5.3 Honoraires professionnels - Vérification comptable
- 5.4 Entretien de pelouse et nettoyage
 - 5.4.1 Centre administratif
 - 5.4.2 Poste de police
- 5.5 Amélioration de l'habitat - Autorisation à déboursier
- 5.6 Tournoi de golf régional 2010 – Sûreté du Québec
 - 5.6.1 Participation
 - 5.6.2 Désignation de l'organisme
- 5.7 Rapport financier au 31 décembre 2009



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- 6.0 AMÉNAGEMENT - DÉVELOPPEMENT - ENVIRONNEMENT**
- 6.1 Document indiquant la nature des modifications à être apportées aux règlements d'urbanisme des municipalités de la MRC de Coaticook suite à l'entrée en vigueur du règlement 6-23.21
 - 6.2 Abattage d'arbres – Infractions – Municipalité de Stanstead-Est
 - 6.3 Avis de conformité – Municipalité de Saint-Malo
 - 6.3.1 Règlement n° 355-2010 – Plan d'urbanisme
 - 6.3.2 Règlement n° 356-2010 – Règlement de zonage
 - 6.3.3 Règlement n° 357-2010 – Règlement de lotissement
 - 6.3.4 Règlement n° 359-2010 – Règlement de construction
 - 6.4 Association pour la protection du Lac Wallace et son bassin versant
 - 6.4.1 Demande de caractérisation
 - 6.4.2 Demande d'obtention d'un rapport du programme PAPA
 - 6.5 Cours d'eau - Dixville
 - 6.5.1 Rapport préliminaire
 - 6.5.2 Réalisation de travaux et convocation des personnes intéressées
 - 6.5.3 Mandat aux professionnels
 - 6.5.4 Obtention d'autorisations requises et autorisation à signature
- 7.0 AVIS DE MOTION**
- 7.1 Règlement instituant un comité de Sécurité incendie au sein de la Municipalité régionale de comté de Coaticook, et déterminant sa composition et ses règles de fonctionnement **et dispense de lecture**
 - 7.2 Règlement relatif au ruisseau Grenier traversant les lots 10C-P, 10A-P et 9D du rang 7 du cadastre du Canton de Barford, Circonscription foncière de Coaticook et un cours d'eau traversant les lots 10C-P et 10A-P du rang 7 du cadastre du Canton de Barford, Circonscription foncière de Coaticook tous situés dans la Municipalité de Dixville sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook **et dispense de lecture**
- 8.0 RÈGLEMENTS**
- 8.1 Règlement modifiant le règlement 6-23 concernant le Schéma d'aménagement révisé sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook
- 9.0 AUTRES AFFAIRES**
- 9.1 Pacte rural
 - 9.1.1 Demandes expresses
 - 9.1.2 Demandes locales
 - 9.1.3 Demandes régionales
 - 9.1.4 Reddition de compte – Rapport annuel
 - 9.1.5 Agent rural – Confirmation
 - 9.1.6 Présentation des demandes expresses
 - 9.2 Commission scolaire des Hauts-Cantons – Rapport annuel
 - 9.3 Convention avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine – Signature – Personnage historique



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

- 9.4 Société immobilière du Québec – Avenant au bail du 557, rue Main Ouest –Signature
- 9.5 Programme Climat municipalités
- 9.6 Alcool au volant – À toutes les 15 minutes
- 9.7 Famille
 - 9.7.1 Embauche – Ressource humaine - MADA
 - 9.7.2 Demande de soutien financier – Planificateur ÉLÉ
 - 9.7.3 Prix reconnaissance famille

10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS

- 10.1 Procès-verbal du comité administratif du 19 avril 2010
- 10.2 Compte rendu du Comité de sécurité publique du 17 mars 2010
- 10.3 Compte rendu du Comité consultatif agricole du 12 avril 2010
- 10.4 Compte rendu du comité consultatif de la forêt privée du 13 avril 2010
- 10.5 Compte rendu du comité de gestion de l'eau du 13 avril 2010
- 10.6 Compte rendu du comité Aménagement du 19 avril 2010
- 10.7 Compte rendu du comité Sécurité incendie du 13 avril 2010

10.0 RECOMMANDATIONS

- 11.1 Comité administratif du 19 avril 2010
 - 11.1.1 Commission scolaire des Hauts-Cantons – Mobilisation – Élections scolaires et municipales
- 11.2 Comité de gestion de l'eau du 13 avril 2010
 - 11.2.1 Campagne d'échantillonnage 2010
- 11.3 Comité Sécurité incendie du 13 avril 2010
 - 11.3.1 Procédure de modification des déploiements

12.0 CORRESPONDANCE

- 12.1 Extrait du «Registre de Correspondance»
- 12.2 FQM – Projet de règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels des organismes municipaux, des organismes scolaires et des établissements de santé ou de services sociaux
- 12.3 Suivi – Pont Barnston-Ouest
- 12.4 Municipalité de Dixville – Plastiques agricoles

13.0 RAPPORTS

- 13.1 Préfet
- 13.2 Délégations et porteurs de dossier
- 13.3 Directrice générale et Équipe de la MRC
- 13.4 Autres informations et/ou rapports
 - 13.4.1 Amélioration de l'habitat – Enveloppe budgétaire 2009-2010
 - 13.4.2 Plastiques agricoles

14.0 RETOUR SUR LA SESSION

15.0 CLÔTURE DE LA SESSION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h35 par le préfet, Monsieur Réjean Masson qui souhaite la bienvenue aux membres du conseil de la MRC. La directrice générale, Sylvie Harvey et l'aménagiste-géomaticien, Hughes Ménard sont présents. Nancy Bilodeau, greffière, fait fonction de secrétaire.

2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Josée Grenier présente un projet de Journée de la famille le 19 juin au Lac Wallace à Saint-Herménégilde. Elle souhaite l'implication des élus au comité organisateur. Monsieur Ronald Drew de Frontier Lodge présente brièvement le camp chrétien pour jeunes et l'accès au camp sera possible pour cette journée familiale. Les élus intéressés à visiter le camp peuvent le faire en s'adressant au www.frontierlodge.org ou au (819) 844-2277.

CM2010-04-112

3.0 ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU qu'en vertu du *Code municipal*, le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Guy Lefebvre
APPUYÉE par le conseiller régional Gaby Côté

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la présente session ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook tel qu'apparaissant à la présente et, en conséquence, une telle adoption vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

4.0 PROCÈS-VERBAUX

CM2010-04-113

4.1 SESSION ORDINAIRE DU 17 MARS 2010

ATTENDU l'article 148.1 du *Code municipal* (L.R.Q., c. C-27.1) à l'égard de l'ordre du jour du conseil de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que les membres ont reçu copie du procès-verbal de la session ordinaire du 17 mars 2010 et n'en requièrent pas lecture ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Guy Lefebvre
APPUYÉE par le conseiller régional Jacques Madore

IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire du 17 mars 2010, comme étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et, en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

4.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

4.2.1 INTERNET HAUTE VITESSE - ÉTAT DU DOSSIER

Le contrat pour le déploiement de boucles locales en fibre optique (pour le matériel et la main-d'œuvre) fut adjugé à une compagnie de l'Estrie. Les Lignes Romarc Inc. a soumis un prix avant toutes taxes de 233 142,57 \$. C'est le plus bas soumissionnaire conforme et celui ayant obtenu la meilleure note. La seule soumission reçue dans le cadre de l'appel d'offres pour l'acquisition et l'installation de tours de communication fut refusée, le prix étant de beaucoup supérieur aux prévisions budgétaires. Un nouvel appel d'offres pour la phase 1 sera lancé au cours des prochains jours. Les agriculteurs rencontrés ont, en grande majorité, accepté les termes de l'entente pour l'utilisation de leur silo. Le premier branchement devrait être dans le secteur de Baldwin au courant du mois de mai. Une conférence de presse se tiendra à cet effet au cours des prochains jours.

5.0 TRÉSORERIE

5.1 PAIEMENT DES COMPTES

5.1.1 COMPTES PAYÉS

La secrétaire-trésorière dépose la liste des comptes d'un montant total de 160 918,54 \$ payés au 21 avril 2010 conformément à la réglementation en vigueur à la MRC de Coaticook.

5.1.2 COMPTES À PAYER

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste suggérée des paiements des comptes d'un montant total de 15 548,93 \$ comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Ghislaine Leblond
APPUYÉE par la conseillère régionale Linda Ouellet

IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

CM2010-04-114



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

5.2 DIRECTION GÉNÉRALE - RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION D'AUTORISATION DES DÉPENSES

La directrice générale dépose le rapport de la direction générale sur la délégation d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2010, pour le mois de mars, comme ici au long reproduit.

CM2010-04-115

5.3 HONORAIRES PROFESSIONNELS - VÉRIFICATION COMPTABLE

ATTENDU que Raymond Chabot Grant Thornton, sencrl a présenté une autre facture progressive pour la vérification des opérations de la MRC pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2009 d'un montant de 2 000 \$ avant toutes taxes, pour la vérification des états financiers ;

ATTENDU que ce montant est conforme aux honoraires prévus à cet effet aux termes de l'appel d'offres ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Gladys Bruun
APPUYÉE par le conseiller régional Réal Ouimette



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 2 157,50 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires professionnels tels que présentés.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

5.4 ENTRETIEN DE PELOUSE ET NETTOYAGE

5.4.1 CENTRE ADMINISTRATIF

ATTENDU que «Yannick Jean – Entretien de gazon» qui effectue l'entretien du gazon de la MRC de Coaticook depuis quelques années a remis une soumission pour l'entretien du gazon de la MRC et du Nettoyeur ;

ATTENDU que la soumission est de 900 \$ avant toutes taxes ;

ATTENDU qu'il a également remis une soumission pour le nettoyage des terrains des 2 bâtiments ;

ATTENDU que cette soumission est de 350 \$ avant toutes taxes ;

ATTENDU qu'un contrat de cet ordre peut être accordé de gré à gré ;

CM2010-04-116



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Lucie Tremblay
APPUYÉE par le conseiller régional Gaby Côté

IL EST RÉSOLU

- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 1 348,44 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires, du «Nettoyage de terrain», tels que présenté ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires de l'«Entretien du gazon», en 2 versements, tels que présentés.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-04-117

5.4.2 POSTE DE POLICE

ATTENDU que «Yannick Jean – Entretien de gazon» qui effectue l'entretien du gazon de la MRC de Coaticook et du Nettoyeur Coaticook a remis une soumission pour l'entretien du gazon du poste de police de la Sûreté du Québec de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que cette soumission tient compte du cumul de contrats ;

ATTENDU que la soumission est de 860 \$, avant toutes taxes, pour la tonte du gazon et l'ensachage ainsi que la taille des bordures ;

ATTENDU que l'entrepreneur propose également de procéder au nettoyage de la cour et du terrain pour un montant additionnel de 325 \$ avant toutes taxes ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU qu'un contrat de cet ordre peut être accordé de gré à gré ;

ATTENDU que ces frais sont inclus dans le bail à cet effet ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Jacques Madore
APPUYÉE par le conseiller régional Guy Lefebvre

IL EST RÉSOLU

- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 1 185 \$ dans la catégorie de fonctions «*Sécurité publique*» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires, du «Nettoyage de terrain», tels que présenté ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires, de l'«Entretien du gazon», en 2 versements, tels que présentés.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-04-118

5.5 AMÉLIORATION DE L'HABITAT - AUTORISATION À DÉBOURSER

ATTENDU que suite à la révision des processus et la décentralisation des activités de livraison des programmes de la Société d'habitation du Québec, la MRC de Coaticook, comme partenaire a maintenant une plus grande autonomie et plus de responsabilités ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que les dossiers F-7053082, F-7053185, F-7076764, F-7053163, F-7053115, F-7026751, F-7026935, F-7053141, F-7053093 et F-7053152 furent autorisés dans le cadre du programme de RénoVillage, programmation 2009-2010 offert par la Société d'habitation du Québec ;

ATTENDU que la MRC verse maintenant elle-même les montants de subvention aux bénéficiaires et entrepreneurs ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Linda Ouellet
APPUYÉE par le conseiller régional Richard Belleville

IL EST RÉSOLU d'autoriser le paiement du montant de subvention pré-autorisé du programme RénoVillage offert par la Société d'habitation du Québec pour le dossier précité lors de la fin des travaux de même que les honoraires de l'inspecteur, Monsieur Pierre Laliberté dans ce dossier.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

5.6 TOURNOI DE GOLF RÉGIONAL 2010 - SÛRETÉ DU QUÉBEC

CM2010-04-119

5.6.1 PARTICIPATION

ATTENDU que la 19^e édition du Tournoi de golf régional de la Sûreté du Québec, District de l'Estrie se tiendra le 19 août 2010 au club de golf de Coaticook ;

ATTENDU que les profits du tournoi sont versés à des organismes à but non lucratif œuvrant auprès des jeunes et identifiés par les MRC de l'Estrie ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION du conseiller régional Fernand Veilleux
APPUYÉE par le conseiller régional Henri Pariseau

IL EST RÉSOLU

< de former une équipe de quatre personnes qui représenteront la MRC lors de la journée de golf, soient :

Richard Belleville	Maire d'East Hereford
Réjean Masson	Maire de Martinville et Préfet
Linda Ouellet	Mairesse de Ste-Edwidge-de-Clifton
Lucie Tremblay	Mairesse de St-Herménégilde

< d'affecter et d'engager le crédit net de 420 \$ relatif aux frais de participation dans la catégorie de fonctions «*Aménagement, législation*» ;

< de requérir de la trésorerie, le paiement des frais de participation des personnes susmentionnées à l'activité.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-04-120

5.6.2 DÉSIGNATION DE L'ORGANISME

ATTENDU que la Sûreté du Québec – District de l'Estrie tiendra la 19^e édition du Tournoi de golf régional, le 19 août 2010 au club de golf de Coaticook ;

ATTENDU qu'une partie des profits du tournoi est versée à des organismes à but non lucratif œuvrant auprès des jeunes ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que la Sûreté du Québec demande à la MRC d'identifier un organisme de la MRC auquel nous désirons que la somme soit remise ;

ATTENDU que le financement de la Régie de la Santé pour le projet de travailleur de milieu s'est terminé le 31 mars 2009 ;

ATTENDU l'importance de maintenir la ressource en place afin de poursuivre le travail de terrain entrepris ;

ATTENDU que le travailleur de milieu est le point de repère de beaucoup de jeunes vivant des difficultés et étant vus comme des jeunes marginaux dans notre communauté ;

ATTENDU que toute forme de financement est acceptée afin d'assurer la pérennité du projet de travailleur de milieu en place sur notre territoire depuis 2007 ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Linda Ouellet
APPUYÉE par le conseiller régional Réal Ouimette

IL EST RÉSOLU de recommander à la Sûreté du Québec qu'une part des profits du tournoi de la SQ, soit remise à l'organisme Carrefour Loisir de la MRC de Coaticook pour le projet de travailleur de milieu de la MRC de Coaticook.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2010-04-121

5.7 RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2009

ATTENDU que conformément à la loi, la secrétaire-trésorière dépose et présente le rapport financier au 31 décembre 2009 de la MRC de Coaticook, tel que préparé par Raymond Chabot Grant Thornton sencl ;

ATTENDU que le conseil prend en compte ledit rapport financier et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réal Ouimette
APPUYÉE par le conseiller régional Henri Pariseau

IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport financier au 31 décembre 2009 de la MRC de Coaticook, tel que préparé par Raymond Chabot Grant Thornton sencl.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

6.0 AMÉNAGEMENT -DÉVELOPPEMENT -ENVIRONNEMENT

CM2010-04-122

6.1 DOCUMENT INDIQUANT LA NATURE DES MODIFICATIONS À ÊTRE APPORTÉES AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME DE LA MRC DE COATICOOK SUITE À L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMNET 6-23.21

ATTENDU que le conseil prend en compte le document indiquant la nature des modifications à être apportées aux règlements d'urbanisme des municipalités locales, suite à l'entrée en vigueur de la modification 6-23.21 au schéma d'aménagement révisé et en fait sien comme ici au long reproduit ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Gladys Bruun
APPUYÉE par le conseiller régional Fernand Veilleux

IL EST RÉSOLU d'adopter le document indiquant la nature des modifications du schéma d'aménagement révisé tel que pris en compte par ce conseil, soit :

«DOCUMENT INDIQUANT LA NATURE DES MODIFICATIONS À ÊTRE APPORTÉES AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME DES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE COATICOOK À LA SUITE DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NO. 6-23.21

En vertu du deuxième alinéa de l'article 48 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors de l'adoption d'un règlement modifiant le schéma d'aménagement, le conseil de la MRC doit adopter un document indiquant la nature des modifications qu'une municipalité devra apporter à sa réglementation d'urbanisme, advenant la modification du schéma d'aménagement.

Suite à l'entrée en vigueur du règlement numéro 6-23.21 modifiant le schéma d'aménagement révisé, la Ville de Waterville devra modifier son règlement de zonage actuel afin d'intégrer la dérogation à la zone de grand courant pour la relocalisation et la construction d'un nouveau bâtiment principal du commerce Le Marché de la Ferme Beaulieu à Waterville.

Les autres municipalités de la MRC de Coaticook ne sont pas affectées par cette modification.»

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2010-04-123

6.2 ABATTAGE D'ARBRES – INFRACTIONS – MUNICIPALITÉ DE STANSTEAD-EST

ATTENDU que lors d'une visite terrain à Stanstead-est, une activité d'abattage d'arbres fut observée sur le lot 1079-P du rang 8 du cadastre du Canton de Stanstead, circonscription foncière de Stanstead en la municipalité de Stanstead-Est ;

ATTENDU que cette activité d'abattage d'arbres contrevient à plusieurs dispositions de la réglementation applicable en matière d'abattage d'arbres ;

ATTENDU que la superficie coupée est de plus ou moins 4 hectares ;

ATTENDU qu'un avis d'infraction fut envoyé aux contrevenants ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Richard Belleville
APPUYÉE par le conseiller régional Henri Pariseau

IL EST RÉSOLU

< de demander à l'inspecteur régional de vérifier la possibilité de procéder à un échange de parcelles et de signer un règlement extrajudiciaire à cet effet avec les contrevenants, et ce d'ici la prochaine réunion du conseil de la MRC de Coaticook ;

< de requérir de l'inspecteur régional un suivi de la présente infraction.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

6.3 AVIS DE CONFORMITÉ – MUNICIPALITÉ DE SAINT-MALO

CM2010-04-124

6.3.1 RÈGLEMENT N° 355-2010 – PLAN D'URBANISME

ATTENDU qu'en vertu de l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil de la MRC de Coaticook doit approuver tout règlement s'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire et, le cas échéant, au contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire de la MRC ;

ATTENDU que le «*règlement n° 355-2010 – Plan d'urbanisme*» de la municipalité de Saint-Malo fut transmis et examiné par le conseil de la MRC dans les délais impartis par la loi ;

ATTENDU que le conseil prend en compte l'avis du service d'aménagement à l'effet que le règlement est conforme au schéma d'aménagement révisé ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Fernand Veilleux
APPUYÉE par le conseiller régional Bertrand Lamoureux

IL EST RÉSOLU d'émettre un avis de conformité à l'égard dudit règlement de zonage n° 355-2010 – *Plan d'urbanisme*» de la municipalité de Saint-Malo décrit à la présente et en conséquence, ce conseil requiert de la secrétaire-trésorière l'émission d'un certificat de conformité signé en date du 21 avril 2010, quant audit règlement.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2010-04-125

6.3.2 RÈGLEMENT N° 356-2010 – RÈGLEMENT DE ZONAGE

ATTENDU qu'en vertu de l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil de la MRC de Coaticook doit approuver tout règlement s'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire et, le cas échéant, au contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire de la MRC ;

ATTENDU que le «*règlement n° 356-2010 – Règlement de zonage*» de la municipalité de Saint-Malo fut transmis et examiné par le conseil de la MRC dans les délais impartis par la loi ;

ATTENDU que le conseil prend en compte l'avis du service d'aménagement à l'effet que le règlement est conforme au schéma d'aménagement révisé ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réal Ouimette
APPUYÉE par la conseillère régionale Gladys Bruun

IL EST RÉSOLU d'émettre un avis de conformité à l'égard dudit règlement de zonage n° 356-2010 – *Règlement de zonage*» de la municipalité de Saint-Malo décrit à la présente et en conséquence, ce conseil requiert de la secrétaire-trésorière l'émission d'un certificat de conformité signé en date du 21 avril 2010, quant audit règlement.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2010-04-126

6.3.3 RÈGLEMENT N° 357-2010 - RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT

ATTENDU qu'en vertu de l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil de la MRC de Coaticook doit approuver tout règlement s'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire et, le cas échéant, au contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire de la MRC ;

ATTENDU que le «règlement n° 357-2010 – Règlement de lotissement» de la municipalité de Saint-Malo» fut transmis et examiné par le conseil de la MRC dans les délais impartis par la loi ;

ATTENDU que le conseil prend en compte l'avis du service d'aménagement à l'effet que le règlement est conforme au schéma d'aménagement révisé ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Richard Belleville
APPUYÉE par la conseillère régionale Lucie Tremblay

IL EST RÉSOLU d'émettre un avis de conformité à l'égard dudit règlement de zonage n° 357-2010 – *Règlement de lotissement* de la municipalité de Saint-Malo décrit à la présente et en conséquence, ce conseil requiert de la secrétaire-trésorière l'émission d'un certificat de conformité signé en date du 21 avril 2010, quant audit règlement.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2010-04-127

6.3.4 RÈGLEMENT N° 359-2010 - RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION

ATTENDU qu'en vertu de l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil de la MRC de Coaticook doit approuver tout règlement s'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire et, le cas échéant, au contrôle intérimaire en vigueur sur le territoire de la MRC ;

ATTENDU que le «règlement n° 359-2010 – Règlement de construction» de la municipalité de Saint-Malo fut transmis et examiné par le conseil de la MRC dans les délais impartis par la loi ;

ATTENDU que le conseil prend en compte l'avis du service d'aménagement à l'effet que le règlement est conforme au schéma d'aménagement révisé ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Guy Lefebvre
APPUYÉE par le conseiller régional Henri Pariseau

IL EST RÉSOLU d'émettre un avis de conformité à l'égard dudit «règlement de zonage n° 359-2010 – Règlement de construction» de la municipalité de Saint-Malo décrit à la présente et en conséquence, ce conseil requiert de la secrétaire-trésorière l'émission d'un certificat de conformité signé en date du 21 avril 2010, quant audit règlement.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

6.4 ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC WALLACE ET SON BASSIN VERSANT

CM2010-04-128

6.4.1 DEMANDE DE CARACTÉRISATION

ATTENDU que l'Association pour la protection de l'environnement du Lac Wallace et de son bassin versant à Saint-Herménégilde demande à la MRC de Coaticook de procéder à la caractérisation du Lac Wallace ;

ATTENDU que la caractérisation était prévue mais plus tard à l'agenda ;

ATTENDU que la caractérisation nécessitera de 3 à 5 jours de travail du technicien ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Fernand Veilleux
APPUYÉE par le conseiller régional Henri Pariseau

IL EST RÉSOLU de procéder à la caractérisation du Lac Wallace au cours des prochaines semaines et ainsi acquiescer à la demande de l'Association pour la protection de l'environnement du Lac Wallace et de son bassin versant à Saint-Herménégilde.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2010-04-129

6.4.2 DEMANDE D'OBTENTION D'UN RAPPORT DU PROGRAMME PAPA

ATTENDU que l'Association pour la protection de l'environnement du Lac Wallace et de son bassin versant à Saint-Herménégilde demande à la MRC une copie du rapport du programme d'aide contre la prolifération des algues bleues (PAPA) sur les propriétés visitées du Lac Wallace ;

ATTENDU qu'une partie du rapport est publique, soit celle sans données nominatives et sans les fiches de propriétés ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gaby Côté
APPUYÉE par le conseiller régional Richard Belleville

IL EST RÉSOLU de transmettre une copie (sans données nominatives et sans les fiches de propriétés) du rapport du programme d'aide contre la prolifération des algues bleues (PAPA) sur les propriétés visitées du Lac Wallace à l'Association pour la protection de l'environnement du Lac Wallace et de son bassin versant à Saint-Herménégilde, tel que demandé.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

6.5 COURS D'EAU - DIXVILLE

CM2010-04-130

6.5.1 RAPPORT PRÉLIMINAIRE

ATTENDU que la protection des berges du ruisseau Grenier et d'un cours d'eau situé au sud du ruisseau Grenier à Dixville a comme objectif de solidifier la rive du cours d'eau afin d'éviter la perte de sol et le transport de sédiment vers les cours d'eau ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que le conseil prend en compte le rapport d'inspection de l'inspecteur régional au sujet des travaux à effectuer, comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gaby Côté
APPUYÉE par le conseiller régional Bertrand Lamoureux

IL EST RÉSOLU de reconnaître qu'il est opportun de procéder à des travaux de stabilisation du ruisseau Grenier et d'un cours d'eau situé au sud du ruisseau Grenier à Dixville, sur les lots 10C-P, 10A-P et 9D du rang 7 du Canton de Barford, circonscription foncière de Coaticook, tel que décrit.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM20010-04-131

6.5.2 RÉALISATION DE TRAVAUX ET CONVOCATION DES PERSONNES INTÉRESSÉES

ATTENDU que le cours d'eau «ruisseau Grenier» et un cours d'eau situé au sud du ruisseau Grenier à Dixville traversant les lots 10C-P, 10A-P et 9D du rang 7 du Canton de Barford, circonscription foncière de Coaticook sont des cours d'eau municipaux sous la responsabilité de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que le conseil juge approprié d'exécuter des travaux de réhabilitation, sur lesdits cours d'eau à Dixville ;

ATTENDU les articles pertinents de la *Loi sur les compétences municipales (2005, c.6)* et plus particulièrement l'article 104 ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Ghislaine Leblond
APPUYÉE par le conseiller régional Fernand Veilleux



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- < d'exécuter des travaux de réhabilitation sur les lots 10C-P, 10A-P et 9D du rang 7 du Canton de Barford, circonscription foncière de Coaticook à Dixville ;
- < de convoquer à la séance du 19 mai 2010 à 19h30, les personnes intéressées par ces travaux ;
- < de requérir l'affichage de l'avis public dans les délais requis par le *Code municipal* (L.R.Q., c. C-27.1) et la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19) ;
- < qu'après les avoir entendues au cours de cette séance, le conseil pourra adopter un règlement pour ordonner l'exécution des dits travaux.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-04-132

6.5.3 MANDAT AUX PROFESSIONNELS

ATTENDU qu'une demande fut produite par une personne intéressée auprès de l'inspecteur régional de la MRC de Coaticook à l'effet de réhabiliter une partie du cours d'eau « ruisseau Grenier » et un cours d'eau situé au sud du ruisseau Grenier à Dixville traversant les lots 10C-P, 10A-P et 9D du rang 7 du Canton de Barford, circonscription foncière de Coaticook ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook a compétence sur lesdits cours d'eau ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que suite au rapport de l'inspecteur régional, il est recommandé de pourvoir à la confection des plans et devis afin de procéder aux travaux de stabilisation desdits cours d'eau ainsi que divers documents de nature technique nécessaires à leur réalisation ;

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook doit également procéder à l'engagement des professionnels compétents dans la confection des documents qui doivent accompagner la demande de certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ;

ATTENDU que les demandeurs acceptent de payer intégralement le coût des travaux d'aménagement desdits cours d'eau et en conséquence, ils acceptent de signer une renonciation à cet effet ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Gladys Bruun
APPUYÉE par le conseiller régional Richard Belleville

IL EST RÉSOLU de confier à la direction générale, le mandat de pourvoir à l'engagement d'un professionnel, pour la confection des plans et devis et tout autre document requis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs dans le cadre de la demande de travaux dans lesdits cours d'eau et le cas échéant, d'apporter tout correctif aux documents requis par la présente.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2010-04-133

**6.5.4 OBTENTION D'AUTORISATIONS REQUISES ET
AUTORISATION À SIGNATURE**

ATTENDU qu'une demande fut produite par une personne intéressée auprès de l'inspecteur régional de la MRC de Coaticook à l'effet de réhabiliter une partie du cours d'eau «ruisseau Grenier» et du cours d'eau situé au sud du ruisseau Grenier à Dixville traversant les lots 10C-P, 10A-P et 9D du rang 7 du Canton de Barford, circonscription foncière de Coaticook ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook a compétence sur lesdits cours d'eau ;

ATTENDU que suite au rapport de l'inspecteur régional, il est recommandé de faire procéder aux travaux dans lesdits cours d'eau dans les meilleurs délais ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Linda Ouellet
APPUYÉE par le conseiller régional Richard Belleville

IL EST RÉSOLU de confier à la direction générale, le mandat de pourvoir à tous les documents nécessaires afin d'obtenir un certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, pour la réalisation de travaux de réhabilitation à Dixville.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

7.0 AVIS DE MOTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

7.1 RÈGLEMENT INSTITUANT UN COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE AU SEIN DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE COATICOOK, ET DÉTERMINANT SA COMPOSITION ET SES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT ET DISPENSE DE LECTURE

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère régionale Lucie Tremblay qu'à une prochaine session de ce conseil, un règlement ayant pour objet d'instituer formellement un comité de Sécurité incendie au sein de la MRC sera présenté au conseil de la MRC. **Dispense de lecture est également demandée compte tenu que chaque membre du conseil a reçu, à même le présent avis, copie du projet de règlement.**

7.2 RÈGLEMENT RELATIF AU RUISSEAU GRENIER TRAVERSANT LES LOTS 10C-P, 10A-P ET 9D DU RANG 7 DU CADASTRE DU CANTON DE BARFORD, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE COATICOOK ET UN COURS D'EAU TRAVERSANT LES LOTS 10C-P ET 10A-P DU RANG 7 DU CADASTRE DU CANTON DE BARFORD, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE COATICOOK TOUS SITUÉ DANS LA MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK ET DISPENSE DE LECTURE

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller régional Henri Pariseau qu'à une prochaine session de ce conseil, un règlement ayant pour objet d'ordonner des travaux de réhabilitation dans le ruisseau Grenier et un cours d'eau au sud du ruisseau à Dixville, sera présenté au conseil de la MRC. Le cours d'eau est un ruisseau traversant les lots 10C-P, 10A-P et 9D du rang 7 du canton de Barford, Circonscription foncière de Coaticook. **Dispense de lecture est également demandée compte tenu que chaque membre du conseil a reçu, à même le présent avis, copie du projet de règlement.**

8.0 RÈGLEMENTS

CM2010-04-134

8.1 RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 6-23 CONCERNANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK

ATTENDU que le conseil de la MRC de Coaticook peut modifier son schéma d'aménagement suivant le processus établi par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q, c. A-19.1)* ;

ATTENDU qu'un tel processus commence par l'adoption d'un projet de règlement et en spécifiant la fonction de la commission d'aménagement, l'endroit et l'heure d'au moins une assemblée de consultation sur le territoire de la MRC ;

ATTENDU qu'un avis public à cet effet fut affiché et publié dans le journal local ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné régulièrement le 20 janvier 2010 ;

ATTENDU qu'une assemblée de consultation publique a eu lieu le 15 mars 2010 et que personne ne s'est objecté ;

ATTENDU que le présent règlement fut remis aux membres du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook lors de l'assemblée du 20 janvier 2010 et avec la convocation de la présente ;

ATTENDU que le règlement a pour objet d'autoriser une dérogation en zone inondable afin de permettre la relocalisation par une nouvelle construction du bâtiment principal du marché de la Ferme Beaulieu suite à l'aménagement du carrefour giratoire à l'intersection des routes 108, 143 et 147 à Waterville ;

ATTENDU qu'une demande fut adressée au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ce, en vertu de l'article 50 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1) ;

ATTENDU qu'en date du 18 mars 2010, le ministre indiquait que le projet de règlement respecte les orientations gouvernementales ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Guy Lefebvre
APPUYÉE par la conseillère régionale Gladys Bruun

IL EST RÉSOLU

- < d'adopter le règlement numéro 6-23.21 modifiant le règlement numéro 6-23 concernant le schéma d'aménagement révisé sur le territoire de la MRC de Coaticook, comme ici au long reproduit et tel que présenté ;
- < d'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la MRC, sous le numéro 6-23.21 et en conséquence, signé par le préfet et la secrétaire-trésorière, et déposé sous la garde de la greffière.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

9.0 AUTRES AFFAIRES

9.1 PACTE RURAL

CM2010-04-135

9.1.1 DEMANDES EXPRESSES

ATTENDU que la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton a présenté 2 demandes expresses (de moins de 5 000 \$) dans le cadre du Pacte rural ;

ATTENDU que la municipalité a fait l'acquisition de la collection de sculptures de bois de M. Roger Péloquin ;

ATTENDU que la municipalité désire mettre en valeur cette collection de 600 objets et ainsi enrichir l'offre culturelle de la région ;

ATTENDU que la municipalité désire également procéder à l'élaboration d'un plan de développement global de la municipalité ;

ATTENDU que cette démarche permettra l'élaboration d'un portrait de la municipalité et de sa vision stratégique en tenant compte des dimensions culturelles, économiques, environnementales, familiales et sociales ;

ATTENDU que les 2 projets furent analysés par l'agente de développement rural de la MRC puisqu'il s'agit de demandes «expresses» de moins de 5 000 \$;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Réal Ouimette
APPUYÉE par le conseiller régional Fernand Veilleux

IL EST RÉSOLU

- < d'entériner les projets présentés et accorder l'aide financière d'un montant de 4 760 \$ au projet de mise en valeur de la collection Roger Péloquin et de 3 450 \$ pour le projet d'élaboration d'un Plan de développement global de la municipalité, tous deux présentés par la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton ;
- < d'autoriser le paiement des honoraires, selon les modalités des protocoles d'entente à intervenir à cet effet ;
- < d'autoriser le préfet et la secrétaire-trésorière à signer lesdits protocoles au nom de la MRC.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-04-136

9.1.2 DEMANDES LOCALES

ATTENDU que huit projets locaux ont fait l'objet d'une présentation pour une aide financière du Pacte rural ;

ATTENDU que chacun des projets fut analysé par le comité d'analyse ;

ATTENDU que le comité d'analyse a transmis une copie des rapports d'analyse et de ses recommandations au conseil de la MRC ;

ATTENDU que l'un des projets (agrandissement du Centre communautaire Élie Carrier) est à la fois local et régional ;

ATTENDU que l'un des projets (aménagements du Sentier nature Tomifobia) fait l'objet d'une recommandation du service d'aménagement de la MRC ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Guy Lefebvre
APPUYÉE par le conseiller régional Bertrand Lamoureux



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- < d'entériner les projets présentés et accorder l'aide financière d'un montant total de 130 167 \$ comme ci-après décrite :

Projets locaux	
Construction d'une surface multi-sports (Loisirs East Hereford) – municipalité d'East Hereford	10 000 \$
Restauration de l'immeuble du centre des Loisirs de Saint-Malo (Comité des Loisirs de Saint-Malo Inc.) – municipalité de Saint-Malo	18 000 \$
Amélioration des conditions de conservation des collections et équipements du local éducatif (Musée Beaulne) – Ville de Coaticook	12 270 \$
Démarrage de la Radio coopérative de Coaticook (Radio Coopérative de Coaticook Inc.) – Ville de Coaticook	50 000 \$
Sécurité, durabilité et fonctionnalité du Sentier nature Tomifobia (Sentiers Massawippi) – municipalité de Stanstead-Est	7 000 \$
Capsules pédagogiques (Société d'histoire de Coaticook) – Ville de Coaticook	4 775 \$
Un village, une vie, un rêve (Les Amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette) – municipalité de Saint-Venant-de-Paquette	8 122 \$
Agrandissement du Centre communautaire Élie Carrier de la MRC de Coaticook (Centre communautaire Élie Carrier de la MRC de Coaticook) – Ville de Coaticook	20 000 \$
Total projets locaux	130 167 \$

- < de requérir de la direction générale la préparation d'un protocole à convenir entre la MRC et chacun des promoteurs des projets retenus pour une aide financière dans le cadre du Pacte rural ;
- < d'inclure au protocole à intervenir avec Sentiers Massawippi une clause à l'effet que le financement est assujéti à la validation et à la supervision des travaux par l'inspecteur régional des cours d'eau de la MRC de Coaticook ;
- < d'autoriser le préfet et la secrétaire-trésorière à signer lesdits protocoles au nom de la MRC.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-04-137

9.1.3 DEMANDES RÉGIONALES

ATTENDU que quatre projets régionaux ont fait l'objet d'une présentation pour une aide financière du Pacte rural ;

ATTENDU que chacun des projets fut analysé par le comité d'analyse ;

ATTENDU que le comité d'analyse a transmis une copie des rapports d'analyse et de ses recommandations au conseil de la MRC ;

ATTENDU que l'un des projets n'est pas recommandé par le comité d'analyse, soit le projet déposé par le Club Quad Estrie-Sud Inc., bien que l'importance de la présence d'une passerelle sécuritaire sur la rivière aux saumons soit reconnue, le projet ne cadre pas suffisamment avec les orientations du Pacte rural ;

ATTENDU que l'un des projets est recommandé positivement par le comité d'analyse, soit le Centre Élie Carrier ;

ATTENDU que les deux autres projets sont accueillis favorablement par le comité d'analyse, toutefois, le comité recommande de refuser le financement pour le présent appel de projets et d'inviter les promoteurs à soumettre de nouveau leur demande :

- lorsque l'emplacement de la Ressourcerie sera fixé pour le projet de démarrage de la Ressourcerie des Frontières ;
- lorsque le projet sera reformulé en tenant compte de son évolution pour le projet de Studio du monde ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que le comité recommande que la date retenue pour l'admissibilité des dépenses pour ces 2 projets soit celle du 1^{er} mars 2010 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gaby Côté
APPUYÉE par le conseiller régional Henri Pariseau

IL EST RÉSOLU

< d'entériner les projets présentés et accorder l'aide financière d'un montant total de 20 000 \$ comme ci-après décrite :

Projets régionaux	
Agrandissement du Centre communautaire Élie Carrier de la MRC de Coaticook (Centre Élie Carrier)	20 000 \$
Total projets régionaux	20 000 \$

< de requérir de la direction générale la préparation d'un protocole à convenir entre la MRC et les promoteurs des projets retenu pour une aide financière dans le cadre du Pacte rural ;

< d'autoriser le préfet et la secrétaire-trésorière à signer ledit protocole au nom de la MRC ;

< d'inviter les promoteurs des projets de Ressourcerie et de Studio du Monde à soumettre de nouveau leur demande lors d'un prochain appel de projets du Pacte rural et que les conditions aient été rencontrées ;

< de retenir comme date d'admissibilité des dépenses pour ces 2 projets, celle du 1^{er} mars 2010.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2010-04-138

9.1.4 REDDITION DE COMPTE – RAPPORT ANNUEL

ATTENDU que la MRC de Coaticook et le gouvernement du Québec, représentés par le ministre des Régions ont signé un nouveau Pacte rural en 2007 ;

ATTENDU que le Pacte rural a pour objet de fixer les engagements du ministre et de la MRC relativement au partenariat qu'ils désirent établir en vue de la mise en application de la *Politique nationale de la ruralité* ;

ATTENDU que l'une des obligations de la MRC est de déposer un rapport d'activités de l'année précédente afin d'obtenir les versements de l'aide financière accordée à la MRC ;

ATTENDU que le conseil prend en compte le rapport d'activités du Pacte rural de la MRC de Coaticook pour la période se terminant le 31 décembre 2009 et en fait sien comme ici au long reproduit ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Jacques Madore
APPUYÉE par le conseiller régional Réal Ouimette

IL EST RÉSOLU d'approuver le rapport d'activités du Pacte rural de la MRC de Coaticook pour la période se terminant le 31 décembre 2009 et de le transmettre à la ministre pour obtenir le versement de l'aide financière accordée à la MRC.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

CM2010-04-139

9.1.5 AGENT RURAL - CONFIRMATION

ATTENDU que la MRC de Coaticook et le gouvernement du Québec, représenté par le ministre des Régions ont signé un nouveau Pacte rural en 2007 ;

ATTENDU que le Pacte rural a pour objet de fixer les engagements du ministre et de la MRC relativement au partenariat qu'ils désirent établir en vue de la mise en application de la *Politique nationale de la ruralité* ;

ATTENDU que l'une des obligations de la MRC est de s'engager à reconduire le contrat de l'agent rural et à déboursier au moins la somme de 26 529 \$ à cet effet pour l'année 2010-2011 ;

ATTENDU qu'aux termes de la résolution 2008-CA-04-74, le comité administratif de la MRC de Coaticook a entériné l'engagement de Madame Sara Favreau-Perreault à la fonction d'agent de développement rural à la MRC, et ce à compter du 12 mai 2008 ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Lucie Tremblay
APPUYÉE par la conseillère régionale Gladys Bruun

IL EST RÉSOLU

- < de confirmer l'embauche de l'agent rurale Madame Favreau-Perreault conformément à la résolution 2008-CA-04-74 ;
- < d'engager les montants prévus au budget de la MRC pour ce poste, ceux-ci étant supérieur à l'engagement de la MRC en vertu du protocole ;
- < de reconduire le poste d'agent rural pour la durée du protocole, que cette fonction soit occupée par Madame Favreau-Perreault ou une autre personne ;
- < de transmettre copie conforme de la présente résolution au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-04-140

9.1.6 PRÉSENTATION DES DEMANDES EXPRESSES

ATTENDU qu'il y a 2 périodes d'appel de projets dans le cadre du Pacte rural à la MRC de Coaticook, soient pour le 1^{er} mars et pour le 1^{er} juin ;

ATTENDU que les demandes d'aide financière du Pacte rural d'un montant inférieur à 5000 \$ sont qualifiées de demandes expresses et analysées par l'agente de développement rural et non par le comité ;

ATTENDU que l'objectif était de permettre à des projets nécessitant peu d'aide financière d'être présentés rapidement en dehors des périodes d'appel de projets ;

ATTENDU que ces demandes nécessitent tout de même une analyse et ne devraient pas être présentées en même temps que les appels de projets ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gaby Côté
APPUYÉE par la conseillère régionale Ghislaine Leblond

IL EST RÉSOLU

- < de ne plus accepter de traiter des demandes expresses d'aide financière du Pacte rural entre le 1^{er} mars et le 1^{er} septembre celles-ci devront être présentées entre les mois d'octobre et de février de chaque année ;
- < de transmettre une copie de la présente résolution à chacune des municipalités et des comités de développement locaux.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

**9.2 COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-CANTONS -
RAPPORT ANNUEL**

Le rapport annuel 2008-2009 de la Commission scolaire des Hauts-Cantons est déposé par la secrétaire.

CM2010-04-141

**9.3 CONVENTION AVEC LE MINISTÈRE DE LA CULTURE,
DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION
FÉMININE - SIGNATURE - PERSONNAGE HISTORIQUE**

ATTENDU qu'une aide financière de 4 000 \$ est accordée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine est accordée à la MRC pour couvrir une partie des frais liés à la réalisation du projet intitulé «Conception et implantation d'un personnage mettant en valeur l'histoire de la MRC de Coaticook» ;

ATTENDU que cette somme est accordée en vertu du programme Aide aux projets - Accueil, à la suite d'une évaluation par le ministère ;

ATTENDU que le conseil de la MRC prend en compte une convention à cet effet et en fait sien comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Fernand Veilleux
APPUYÉE par la conseillère régionale Gladys Bruun

IL EST RÉSOLU

- < d'autoriser le préfet à signer la convention avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour la réalisation du projet intitulé «Conception et implantation d'un personnage mettant en valeur l'histoire de la MRC de Coaticook» ;
- < de transmettre copie de la présente résolution au ministère.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-04-142

9.4 SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC - AVENANT AU BAIL DU 557, RUE MAIN OUEST - SIGNATURE

ATTENDU que le conseil prend en compte un avenant au bail signé avec la Société immobilière du Québec pour le poste de police et en fait sien comme ici au long reproduit ;

ATTENDU que cet avenant a pour objet de limiter la durée de renouvellement automatique à 39 ans, afin de se conformer aux prérogatives du bureau de la publicité des droits (BPD) pour les baux enregistrés ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Richard Belleville
APPUYÉE par la conseillère régionale Lucie Tremblay

IL EST RÉSOLU

- < d'autoriser la secrétaire-trésorière et directrice générale à signer ledit avenant avec la Société immobilière du Québec, tel que présenté ;
- < de transmettre copie de la présente résolution à la requérante.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-04-143

9.5 PROGRAMME CLIMAT MUNICIPALITÉS

ATTENDU que le Groupe d'experts international sur l'évolution du climat de l'ONU estime que les pays industrialisés doivent réduire radicalement leurs émissions de GES (gaz à effet de serre) afin de stabiliser les concentrations atmosphériques mondiales ;

ATTENDU que les changements climatiques, dont les conséquences néfastes sont de plus en plus omniprésentes, sont attribuables à l'augmentation importante de nos émissions de GES et que ces changements climatiques vont exercer une pression entre autres sur les infrastructures municipales ;

ATTENDU que 50 % des émissions de GES sont sous le contrôle ou l'influence des municipalités ;

ATTENDU que le gouvernement du Québec, dans le cadre de son plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques, s'est donné des cibles de réduction des émissions des GES pour le Québec de 6 % sous les niveaux d'émissions de 1990 ;

ATTENDU que dans le cadre du récent sommet de Copenhague le gouvernement a haussé sa cible de réduction à 20 % pour 2020 ;

ATTENDU l'existence du programme **Climat-municipalités** du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs qui subventionne à 90 % les municipalités pour qu'elles se dotent d'un inventaire de leurs émissions de GES et d'un plan d'action pour les réduire ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que les municipalités n'ont que 10 % de la subvention à octroyer et que le temps du personnel affecté au projet est remboursable à même ce montant ;

ATTENDU qu'Enviro-accès, organisme à but non lucratif, compte une équipe d'ingénieurs chimistes chevronnés qui ont déjà réalisé de tels projets pour des entreprises et pour des municipalités;

ATTENDU qu'Enviro-accès propose une formule clé en main dans le cadre de la démarche régionale pour permettre aux municipalités de se doter d'un inventaire de leurs émissions de GES et d'élaborer un plan d'action pour les réduire ;

ATTENDU qu'aux termes d'une démarche régionale, la Régie intermunicipales des déchets solides de la région de Coaticook et Acti-Bus de la région de Coaticook pourraient bénéficier de la démarche ;

ATTENDU que pour participer, la MRC de Coaticook doit faire parvenir une demande d'aide financière au MDDEP dans le cadre du programme Climat-municipalités pour la réalisation d'un premier inventaire et d'un plan d'action pour l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Lucie Tremblay
APPUYÉE par la conseillère régionale Ghislaine Leblond

IL EST RÉSOLU

- < de s'engager à réaliser un inventaire des émissions de gaz à effet de serre de la MRC de Coaticook ainsi qu'un plan d'action conformes aux exigences décrites aux annexes 1 et 2 du Programme Climat municipalités de concert avec les municipalités locales, la Régie des déchets et Acti-Bus ;
- < de confier le mandat à la firme Enviro-accès inc., organisme à but non lucratif, pour la préparation de l'inventaire de gaz à effet de serre et l'élaboration d'un plan d'action pour la réduction ;
- < d'autoriser la secrétaire-trésorière à signer les différentes demandes d'autorisation et documents liés à la demande de subvention auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs dans le cadre du Programme Climat-municipalités ;
- < de faire parvenir une copie conforme de la présente résolution à chacune des municipalités locales de la MRC de Coaticook.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-04-144

9.6 ALCOOL AU VOLANT - À TOUTES LES 15 MINUTES

ATTENDU que le conseil de la MRC prend connaissance du projet «*À toutes les 15 minutes*» ou «*Every 15 minutes*» provenant des États-Unis ;

ATTENDU qu'il s'agit d'un programme de 2 jours incitant les jeunes de 5^e secondaire à réfléchir sur les conséquences de l'alcool au volant ;

ATTENDU que le but du programme est de prévenir les incidents reliés à l'alcool au volant en réfléchissant sur l'impact des décisions d'un conducteur sur son entourage immédiat et celui des victimes ;

ATTENDU que plusieurs partenaires sont déjà impliqués dans le projet ;

ATTENDU que l'activité doit se tenir en juin avant la période des bals de finissants pour le maximum d'impact, soit 2010 ou 2011 si le temps manque ;

ATTENDU que la première année du projet est plus coûteuse puisque les outils sont à faire ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Linda Ouellet
APPUYÉE par la conseillère régionale Gladys Bruun

IL EST RÉSOLU

- < d'accepter de contribuer financièrement au projet «*À toutes les 15 minutes*» ou «*Every 15 minutes*» si celui-ci se réalise en juin et ce pour un maximum de 3 000 \$;
- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant maximum de 3 000 \$ dans la catégorie de fonctions «*Aménagement*» et ce à même les fonds réservé à la fête régionale de la famille ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires tels que présentés, un bilan de l'activité devra toutefois être présenté au conseil lors d'une prochaine réunion.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

9.7 FAMILLE

9.7.1 EMBAUCHE – RESSOURCE HUMAINE - MADA

ATTENDU qu'aux termes de la résolution CM2010-03-104, la MRC de Coaticook a présenté une demande de subvention d'un montant de 17 500 \$ pour et au nom de la MRC de Coaticook, auprès du ministère de la Famille et des Aînés pour la mise à jour de sa politique familiale et pour la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) ;

ATTENDU que la Ville de Coaticook et la majorité des municipalités locales ont fait de même ;

ATTENDU qu'une ressource humaine commune pourra être embauchée pour la réalisation desdites mises à jour et la démarche MADA ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Jacques Madore
APPUYÉE par le conseiller régional Gaby Côté

IL EST RÉSOLU

< de former un comité de sélection composé de membres du comité famille de la MRC, si la subvention est accordée par le ministère ;

CM2010-04-145



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

< d'autoriser la direction générale à mettre de l'avant le processus d'embauche et à négocier les conditions d'embauche du candidat qui sera retenu, l'engagement et la rémunération du candidat retenu devant faire l'objet d'une recommandation au comité administratif ou au conseil de la MRC.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-04-146

9.7.2 DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER – PLANIFICATEUR ÉLÉ

ATTENDU qu'un planificateur familial est distribué gratuitement à l'ensemble des familles ayant un enfant d'âge préscolaire ou primaire du territoire de la MRC et ce, depuis 2 ans ;

ATTENDU que ce projet est une initiative issue du programme d'Éveil à la lecture et à l'écriture (ÉLÉ) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ;

ATTENDU que ce programme en est à sa dernière année en Estrie ;

ATTENDU que malgré la fin de ce financement, les partenaires souhaitent maintenir la production du planificateur familial pour les familles de la MRC de Coaticook ;

ATTENDU que le soutien financier de la MRC est sollicité ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Fernand Veilleux
APPUYÉE par le conseiller régional Richard Belleville



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- < d'appuyer le projet de planificateur familial tel que présenté, en leur accordant une aide financière de 250 \$;
- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 250 \$ dans la catégorie de fonctions «Aménagement», tel que prévu au budget des activités «familles» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires à cet effet.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

CM2010-04-147

9.7.3 PRIX RECONNAISSANCE FAMILLE

ATTENDU que dans le cadre de la Semaine québécoise des familles qui se tiendra du 10 au 16 mai 2010, le Comité famille de la MRC de Coaticook a mis de l'avant la seconde édition du concours Prix Reconnaissance famille ;

ATTENDU que le participant doit illustrer sa famille sur le support de son choix et l'acheminer à sa bibliothèque avant le vendredi 7 mai 2010 ;

ATTENDU que plusieurs prix seront tirés au hasard ;

ATTENDU que certains de ces prix sont commandités, du moins en partie ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Lucie Tremblay
APPUYÉE par le conseiller régional Réal Ouimette



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

IL EST RÉSOLU

- < d'appuyer la seconde édition du prix Reconnaissance famille, en lui accordant un budget maximal de 750 \$, tel que prévu au budget de la MRC de Coaticook pour le présent exercice financier ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 750 \$ dans la catégorie de fonctions «Aménagement», tel que prévu au budget des activités «familles» ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires à cet effet, sur réception des factures.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS

10.1 PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 19 AVRIL 2010

La secrétaire dépose le procès-verbal de la session ordinaire du comité administratif du 19 avril 2010.

10.2 COMPTE-RENDU DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DU 17 MARS 2010

La secrétaire dépose le compte-rendu du Comité de sécurité publique du 17 mars 2010.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

**10.3 COMPTE RENDU DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE
DU 12 AVRIL 2010**

La secrétaire dépose le compte rendu de la réunion du Comité consultatif agricole du 12 avril 2010.

**10.4 COMPTE RENDU DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA
FORÊT PRIVÉE DU 13 AVRIL 2010**

La secrétaire dépose le compte rendu de la réunion du Comité consultatif de la forêt privée du 13 avril 2010.

**10.5 COMPTE RENDU DU COMITÉ DE GESTION DE L'EAU DU
13 AVRIL 2010**

La secrétaire dépose le compte rendu de la réunion du Comité de gestion de l'eau du 13 avril 2010.

**10.6 COMPTE RENDU DU COMITÉ AMÉNAGEMENT DU 19
AVRIL 2010**

La secrétaire dépose le compte rendu de la réunion du Comité Aménagement du 19 avril 2010.

**10.7 COMPTE RENDU DU COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE
DU 13 AVRIL 2010**

La secrétaire dépose le compte rendu de la réunion du Comité de sécurité incendie du 13 avril 2010.

11.0 RECOMMANDATIONS

11.1 COMITÉ ADMINISTRATIF DU 19 AVRIL 2010

**11.1.1 COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-CANTONS -
MOBILISATION - ÉLECTIONS SCOLAIRE ET
MUNICIPALES**

ATTENDU que la Commission scolaire des Hauts-Cantons sollicite l'appui de la MRC de Coaticook afin de demander au gouvernement du Québec de prendre une décision rapidement en faveur de la tenue des élections scolaires et municipales simultanées dès 2013 et de mettre en place les dispositions nécessaires permettant aux municipalités et aux commissions scolaires de bien préparer cette élection ;

ATTENDU que cette demande d'appui fut présentée aux membres du comité administratif, lors de la rencontre du 19 avril 2010 ;

ATTENDU que cette demande ne fait pas consensus ;

CM2010-04-148



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU qu'en vertu de l'article 22 du règlement 2-223 «*Règlement concernant la délégation de compétence du conseil de la Municipalité régionale de comté de Coaticook au comité administratif et les règles de fonctionnement du dit comité*», le préfet doit référer, au conseil, toute question relative à la délégation de compétence ou au mandat de recommandation du comité dans la mesure où le consensus n'est pas atteint ;

ATTENDU que le comité administratif est relevé de ces obligations de voter ou de faire une recommandation sur la question, seul le conseil pouvant statuer sur ladite question en litige ;

ATTENDU que le Directeur général des élections du Québec a déposé le 17 mars 2010 un rapport sur les modifications proposées à la *Loi sur les élections scolaires* dans lequel il propose au gouvernement cinq scénarios confirmant la faisabilité de la tenue simultanée des élections scolaires et municipales, et ce, dès 2013 ;

ATTENDU que le taux de participation aux élections des divers paliers de gouvernement et particulièrement celui des élections municipales et scolaires sont à la baisse ;

ATTENDU le devoir que les différents paliers gouvernementaux ont d'innover et de proposer de nouvelles façons de faire pour favoriser l'expression de la démocratie ;

ATTENDU que la simultanéité des élections scolaires et municipales existe déjà dans plusieurs provinces canadiennes, notamment en Ontario et au Nouveau-Brunswick, depuis plusieurs années, et ce, avec succès ;

ATTENDU que le Directeur général des élections du Québec confirme lui-même dans son rapport que plusieurs des scénarios proposés pourraient augmenter la participation populaire aux élections scolaires du fait que l'électeur n'aurait à se déplacer qu'une seule fois ;

ATTENDU qu'un récent sondage Léger Marketing révèle que 87% des répondants se disent favorables à la tenue simultanée des élections scolaires et municipales et que 82% des répondants ont mentionné que cette simultanéité les inciterait davantage à aller voter ;

ATTENDU que plusieurs élus municipaux ont indiqué publiquement leur appui aux élections scolaires et municipales simultanées ;

ATTENDU la demande de la FCSQ de reporter les élections scolaires de 2011 pour tenir des élections scolaires en même temps que les élections municipales de 2013 ;

ATTENDU que les municipalités ont également reçu la présente demande d'appui ;

ATTENDU que certaines se sont prononcées sur ladite demande ;

ATTENDU que certains sont défavorables aux élections simultanées, puisqu'elles auraient comme conséquence de créer un système électoral complexe, lourd et coûteux ;



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

ATTENDU que le partage de coût entre les commissions scolaires et les municipalités n'a pas été discuté ;

ATTENDU qu'advient-il lorsque les élus municipaux seront élus par acclamation ? ;

ATTENDU que certains se préoccupent de la charge de travail des fonctionnaires municipaux ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Bertrand Lamoureux
APPUYÉE par la conseillère régionale Lucie Tremblay

IL EST RÉSOLU

- < d'appuyer la Commission scolaire des Hauts-Cantons et de demander au gouvernement du Québec de prendre une décision rapidement en faveur de la tenue des élections scolaires et municipales simultanées dès 2013 et de mettre en place les dispositions nécessaires permettant aux municipalités et aux commissions scolaires de bien préparer cette élection ;
- < de transmettre une copie de la présente résolution à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, aux députés régionaux, à la Fédération québécoise des municipalités et à l'Union des municipalités du Québec.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond			2	3,05
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux			6	15,74
Réal Ouimette			2	3,76
Richard Belleville			1	1,95
Gaby Côté			1	2,60
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore			2	2,95
Henri Pariseau			1	0,74
Linda Ouellet			1	2,63
Guy Lefebvre			2	3,23
Gladys Bruun			5	10,68
TOTAL	21/44	52,67 %	23/44	47,33 %

REFUS À LA MAJORITÉ DES VOIX SEULEMENT



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

11.2 COMITÉ DE GESTION DE L'EAU DU 13 AVRIL 2010

CM2010-04-149

11.2.1 CAMPAGNE D'ÉCHANTILLONAGE 2010

ATTENDU que la MRC de Memphrémagog offre à la MRC de Coaticook de renouveler la campagne d'échantillonnage dans le bassin versant de la rivière Tomifobia dans la municipalité de Stanstead-Est ;

ATTENDU la recommandation du comité de gestion de l'eau telle qu'apparaissant au compte rendu de la rencontre du 13 avril 2010 ;

SUR PROPOSITION du conseiller régional Gaby Côté
APPUYÉE par le conseiller régional Jacques Madore

IL EST RÉSOLU

- < de réaliser à nouveau une campagne d'échantillonnage dans le bassin versant de la rivière Tomifobia dans la municipalité de Stanstead-Est avec 5 prélèvements aux mêmes endroits et en mesurant les mêmes paramètres ;
- < d'informer la MRC de Memphrémagog du maintien de la participation de la MRC de Coaticook ;
- < d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 1 241 \$ dans la catégorie de fonctions « *Aménagement, Fonds de cours d'eau* » ;
- < de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires professionnels tels que présentés.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		
Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

11.3 COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE DU 13 AVRIL 2010

CM2010-04-150

11.3.1 PROCÉDURE DE MODIFICATION DES DÉPLOIEMENTS

ATTENDU que le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie est en vigueur suite à son approbation ministérielle ;

ATTENDU qu'une modification audit Schéma nécessite également une approbation ministérielle et diverses démarches en sus des coûts qui y sont associés ;

ATTENDU que le conseil de la MRC prend en compte la recommandation du comité de sécurité incendie à cet effet telle qu'apparaissant au compte rendu de la réunion du 13 avril 2010 et en fait sienne comme ici au long reproduite ;

SUR PROPOSITION de la conseillère régionale Linda Ouellet
APPUYÉE par le conseiller régional Richard Belleville

IL EST RÉSOLU

- < d'approuver la proposition du comité de sécurité incendie telle que présentée et dorénavant une modification au Schéma de couverture de risques en sécurité incendie devra suivre la procédure suivante :
- envoi de la demande de modification à la MRC de Coaticook ;
 - présentation et approbation de la modification par le comité technique de sécurité incendie ;
 - présentation de la modification au comité de sécurité incendie et recommandation au conseil de la MRC ;
 - présentation de la modification aux municipalités concernées et approbation par résolution ;
 - présentation de la modification à la MRC et approbation par résolution ;
 - demande de modification au ministère de la Sécurité publique ;
 - modifications au logiciel de CAUCA par la MRC suite à l'approbation ministérielle ;
 - avis au service de sécurité incendie lorsque les changements sont effectifs ;
- < de transmettre une copie conforme de la présente résolution à chacune des municipalités locales et des services incendies de la MRC de Coaticook.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Ghislaine Leblond	2	3,05		
Bertrand Lamoureux	19	48,74		
Fernand Veilleux	6	15,74		
Réal Ouimette	2	3,76		
Richard Belleville	1	1,95		
Gaby Côté	1	2,60		



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Lucie Tremblay	2	3,93		
Jacques Madore	2	2,95		
Henri Pariseau	1	0,74		
Linda Ouellet	1	2,63		
Guy Lefebvre	2	3,23		
Gladys Bruun	5	10,68		
TOTAL	44/44	100 %	0	0

ADOPTION

12.0 CORRESPONDANCE

12.1 EXTRAIT DU «REGISTRE DE CORRESPONDANCE»

La secrétaire dépose le compte rendu de la correspondance reçue à ce jour en regard du conseil et du suivi des procès-verbaux, cette dernière étant versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation. Une attention particulière est apportée à la lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire à l'effet que le programme d'aide financière aux MRC sera assorti de nouvelles modalités en lien avec les révisions des schémas d'aménagement.

12.2 FQM - PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA DIFFUSION DE L'INFORMATION ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DES ORGANISMES MUNICIPAUX, DES ORGANISMES SCOLAIRES ET DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ OU DE SERVICES SOCIAUX

La secrétaire dépose les commentaires de la Fédération québécoise des municipalités sur le projet de règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels des organismes municipaux, des organismes scolaires et des établissements de santé ou de services sociaux

12.3 SUIVI - PONT BARNSTON-OUEST

La secrétaire dépose le mémoire préparé par le Comité Patrimoine et Culture de Barnston-Ouest présenté à la municipalité de Barnston-Ouest pour le dossier de reconstruction par le MTQ du pont au-dessus de la rivière Niger.

12.4 MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE - PLASTIQUES AGRICOLES

La secrétaire dépose la lettre du 13 avril de la municipalité de Dixville accompagnée de la résolution 2010-04-06/111 et la lettre du Syndicat de l'Union des producteurs agricoles du secteur de Coaticook pour les plastiques agricoles. D'autres municipalités ont reçu une lettre semblable.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

13.0 RAPPORTS

13.1 PRÉFET

Le préfet, Monsieur Réjean Masson fait un bref retour sur ses principales activités, soient : la conférence de presse pour les 2,2 M\$ pour les infrastructures à Coaticook et la conférence de presse pour le Diagnostic Mieux Consommer d'Hydro-Québec.

13.2 DÉLÉGATIONS ET PORTEURS DE DOSSIER

Jacques Madore, responsable des loisirs réitère son invitation à participer au Super Beach Party qui se tiendra le 22 mai au Centre récréatif Gérard Couillard sous la présidence d'honneur de Monsieur René Larochelle. Les profits de cet événement seront pour le maintien du travailleur de rue.

Henri Pariseau, responsable des forêts indique qu'un comité conjoint formé de membres du comité consultatif agricole et du comité consultatif de la forêt privée travaillera sur les affectations, afin de présenter des résultats en juin. Le comité consultatif de la forêt privée a également étudié certaines forêts modèles.

Réal Ouimette, responsable du transport, indique que l'Assemblée générale annuelle d'Acti-Bus se tiendra le 27 avril. Une nouvelle publicité destinée aux étudiants sera diffusée pour augmenter la clientèle à l'automne. Un nouveau site Internet devrait également être disponible sous peu. Il sera plus convivial.

Lucie Tremblay, responsable des questions familiales rappelle la Semaine québécoise des familles du 10 au 16 mai 2010. Au niveau du Centre d'action bénévoles, c'est la semaine des bénévoles et le 23 avril se tiendra la soirée hommage aux bénévoles de la région. M. Peter Kilburn, sera honoré par la MRC. Au niveau de la culture, l'assemblée générale annuelle de la Table culturelle se tiendra le 29 avril prochain au Pavillon des arts et de la culture.

Richard Belleville, responsables des dossiers des matières résiduelles indique que la nouvelle directrice de la Régie de tri est Madame Taraneh Sepasallaari. Le règlement d'emprunt sera modifié sous peu pour les nouvelles réparations. Dorénavant le président de la Régie aura une rémunération.

Linda Ouellet, responsable des dossiers de sécurité publique a participé au Forum des CSP à Saint-Hyacinthe avec Madame Bruun. Il fut notamment question des communications, du vieillissement de la population, la sécurité des aînés, la violence faites aux aînés, le bénévolat et la structure des parcs immobiliers dans un horizon de 10 ans.

Fernand Veilleux indique que lors de la dernière réunion du comité de gestion de l'eau, 2 nouveaux membres furent accueillis. Le rapport final du Programme PAPA leur fut présenté. Les travaux des comités locaux de bassin versant débutent. Ainsi le 19 avril, celui de Massawippi s'est rencontré et le 26 une rencontre aura lieu à Compton. Au niveau du COGESAF, le plan d'action fut présenté malgré la contestation de l'UPA qui déplore un trop grand accent sur la pollution faite par les agriculteurs. Un mémoire sur les cyanobactéries fut présenté et l'UPA a manifesté son désaccord quant aux conclusions. Le Plan directeur de l'eau fut également présenté.



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Bertrand Lamoureux rappelle que le tournoi de golf de la MRC se tiendra le 8 juillet au Club de golf de Coaticook. À titre de responsable des questions d'Aménagement, il rappelle qu'à la rencontre du comité, le 19 avril, il fut question des périmètres urbains et des affectations. Des nouvelles propositions d'affectations devraient être déposées en juin.

Ghislaine Leblond, à titre de déléguée au CIARC, indique que les dossiers de mise aux normes pour un lait de qualité et la prolongation du projet avec les chevaux sont au cœur des discussions. La conférence de presse pour le pacte rural aura lieu le 23 avril à l'hôtel de ville de Coaticook.

13.3 DIRECTRICE GÉNÉRALE ET ÉQUIPE DE LA MRC

La directrice générale fait un bref retour sur ses principales activités et celle de l'équipe de la MRC, soient: l'équité salariale, l'accueil du technicien en prévention incendie, les demandes de révision en évaluation, la préparation du rapport annuel du Schéma de couverture de risque en incendie, la Régie de tri, les visites en préparation des travaux de cours d'eau pour l'été 2010, rapport final de PAPA, demande de financement au ministère de la Famille et des Aînés pour MADA, modifications des règlements d'urbanisme, comité d'analyse du Pacte rural, Appels d'offres pour le déploiement d'Internet haute vitesse, recrutement de nouveaux membres pour Québec en forme, analyse des demandes à la Fondation Canadian Tire - Bon départ, de nombreuses demandes de financement, préparation de la rencontre nationale de VVAP, etc.

13.4 AUTRES INFORMATIONS ET/OU RAPPORTS

13.4.1 AMÉLIORATION DE L'HABITAT - ENVELOPPE BUDGÉTAIRE 2009-2010

La secrétaire dépose un compte rendu des dossiers acceptés pour la programmation 2009-2010 du Programme RénoVillage et LAAA.

13.4.2 PLASTIQUES AGRICOLES

La secrétaire dépose un tableau de la progression de la récupération des plastiques agricoles sur le territoire.

14.0 RETOUR SUR LA SESSION

Rien à signaler.

15.0 CLÔTURE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 22h52.

LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

LE PRÉFET



LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS
Procès-verbal du conseil de la Municipalité
Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

Les documents relatifs à la session sont classés sous le code 102-102, session ordinaire du conseil du 21 avril 2010.

Responsable des archives

